

# **Compte-rendu du Comité de Pilotage**

## **Réforme des temps scolaires**

### **Du 27 mars 2018**

---

Présents :

**La Municipalité** :

Martine CHEVALIER (Maire) - Ginette GRENET (Maire-Adjoint en charge des services enfance-jeunesse) - Patrick CIEZKI (Maire-Adjoint à la vie associative sport enseignement secondaire) - Martine VERNET (Maire-Adjoint à la petite enfance jeunesse santé restauration) - **L'Education Nationale** : - Valérie KHAN (Directrice de l'Ecole Primaire Famy) - Magalie PLIQUET (Directrice de l'école Maternelle Plein Ciel) **Les services** : Estelle ROULAND-NOUCHI (Directrice Générale des Services) - Pascale MORISSEAU (Directrice du Centre de Loisirs et des TAP) - Germain BORG (Responsable Maison des jeunes - Référent TAP activités sportives) - **Les Parents d'élèves** : Aline BIRON (Parent d'élèves) - Nathalie MOTTIN (Parent d'élèves) - Hélène PELLETIER (Parent d'élèves) - Anne-Sophie SAFFRE (Parent d'élèves) - PETIT Sophie (Parent d'élèves) - MASSOT Orlane (Parent d'élèves)

Absents excusés : Virginie BOUVIER (Directrice de l'Ecole Maternelle Famy) - Valérie DUCRE (Directrice de l'Ecole Primaire les 4 Eléments) - Franck EUGENE (Directeur Adjoint ALSH - Cantine Famy - Référent TAP activités artistiques et culturelles) - Aziz AÏT OUFKIR (Parent d'élèves) - Julie BANAL (Parent d'élèves) - Sandra JEANTHEAU (Parent d'élèves) - Maria PETIT OLIVEIRA (Parent d'élèves) - Karine PIT (Parent d'élèves).

Absents : Denis GALLÉ (Conseiller Municipal délégué à la culture) - Stéphanie MIGNON (Conseillère Municipale) - Jean-Baptiste KULIK (Inspecteur de l'Education Nationale) - Mathy LUGOKI (CAF des Yvelines) - Stéphanie FROGER (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) - Alexandra MONGIAT (Parent d'élèves) - Elisabeth MOUHAMMADOU (Parent d'élèves) - Ekaterina MOUSLI (Parent d'élèves) - Sébastien PERONNIN (Parent d'élèves) - Cécile THEOT (Parent d'élèves).

**En préambule** :

Madame CHEVALIER présente le dernier comité de pilotage sur la réforme des rythmes scolaires. Pour faire suite au précédent COFIL du 17 octobre 2017, une demande de dérogation pour le retour à la semaine de 4 jours a été faite auprès du Rectorat.

Madame le Maire informe les membres présents que, le Directeur Académique des Yvelines a accepté cette demande en date du 19 janvier 2018.

Le nouveau rythme scolaire commencera donc à compter de la rentrée de septembre 2018.

**Organisation à compter de septembre 2018**

Les horaires d'écoles acceptés à compter de septembre 2018 seront les suivants ;

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30, le matin et de 13h30 à 16h30 l'après-midi.

La pause méridienne de 2h se déroulera de 11h30 à 13h30.

Madame CHEVALIER demande aux directrices d'écoles de bien vouloir nous communiquer le temps d'accompagnement spécialisé.

Madame le Maire informe les membres présents que le matériel acquis à destination des TAP sera conservé puis réutilisé pour le temps cantine et pourra être utilisé également par les écoles.

Concernant le RASED sur le groupe scolaire Famy, ce dernier sera transféré pour permettre à la Maison des Jeunes de rejoindre les préfabriqués.

### **Nouvel accueil en bibliothèque**

Un temps bibliothèque personnalisé sera proposé aux écoles élémentaires, les mardis après-midis sur un service continu dans le cadre d'un projet de classe.

### **Accompagnement en maternelle**

Les nouveaux horaires d'accompagnement pour les ATSEM sur le temps scolaire seront de 8h à 12h15 puis de 13h30 à 18h00. Elles continuent d'assurer le temps cantine et récupéreront sur le temps scolaire.

En période de vacances scolaires, les horaires des ATSEM seront de 7h à 12h puis de 13h à 16h45.

### **Nettoyage des locaux**

Les ATSEM reprennent une grande partie des tâches de nettoyage des locaux, à savoir ;

En élémentaire Famy : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 18h30

En maternelle Famy : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h par les ATSEM (classes) et de 17h30 à 18h30 par l'équipe d'entretien. Le mercredi de 9h à 11h.

En élémentaire 4 éléments : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 19h30. Le jeudi de 7h à 8h30 (rez-de-chaussée)

En maternelle Plein Ciel : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h par les ASTEM (classes) et de 18h à 19h30 par l'équipe d'entretien. Le mercredi de 13h30 à 15h30.

Nous demandons aux enseignants d'adapter leur présence dans les classes en fonction de l'intervention des équipes d'entretien. Pendant les vacances scolaires, l'entretien est réalisé principalement en matinée.

### **Accueil de loisirs des mercredis et Ecole des Sports**

Madame CHEVALIER confirme que le nouveau règlement des services enfance-jeunesse a été adopté lors du Conseil Municipal du lundi 26 mars 2018.

L'accueil de loisirs des mercredis se verra donc proposé sur une journée pleine. L'école des Sports sera également ouverte ces jours-là. Les informations détaillées relatives à l'école

des sports pourront être communiquées dès distribution des dossiers enfance-jeunesse pour la rentrée prochaine.

Mme PETIT demande si l'école des sports est liée aux associations actuelles.

Madame CHEVALIER répond par la négative et explique que cette activité est gérée par la commune.

Monsieur BORG explique que c'est une activité ouverte aux enfants du CP au CM2.

### **Questions diverses**

Mme MASSOT demande si les horaires du centre de loisirs seront élargis

Mme CHEVALIER répond par la négative.

Mme GRENET s'étonne de ne pas avoir reçu les listes des participants aux stages de réussites.

Mme PLIQUET explique que ces dernières ont été renvoyées récemment.

Mme CHEVALIER clôture la séance et informe les membres présents qu'un compte-rendu leur sera envoyé d'ici peu.

La réunion s'achève à 18h25